

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Booster

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Booster
Code du produit	200011
L'identifiant unique de formulation (UFI)	EA4X-P29C-5X4S-00T3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
-----------------------------------------------	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Flühler Reinigungsprodukte AG Mühlestrasse 4 8344 Bäretswil Tel. 044 939 91 91 Fax. 044 939 91 99 info@fluehler.ch
------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse)

Date de révision 30.06.2022

Version GHS 3 (Version précédente: GHS 2)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement -

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence Aucun(e).

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Non demandé.

2.3. Autres dangers Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Produit de nettoyage.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
hydrogen peroxide solution	1% - 2.5%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1A H314, Ox. Liq. 1 H271 [Ox. Liq. 1 H271: C ≥ 60 % Ox. Liq. 2 H272: 20 % ≤ C < 60 % Ox. Liq. 3 H272: 8 % ≤ C < 20 % Skin Corr. 1A H314: C ≥ 70 % Skin Corr. 1B H314: 50 % ≤ C < 70 % Skin Irrit. 2 H315: 35 % ≤ C < 50 % Eye Dam. 1 H318: 8 % ≤ C < 50 % Eye Irrit. 2 H319: 5 % ≤ C < 8 % STOT SE 3 H335: C ≥ 35 %]	No.-CAS: 7722-84-1 No.-CE: 231-765-0 No.-Index: 008-003-00-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Pas de précautions spéciales.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon par précaution.
Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé, en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Pas de précautions spéciales.

Pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

hydrogen peroxide solution (CAS 7722-84-1)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups

Developmental Risk Group C

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZGWs)

2 ppm STEL [KZGW]
2.8 mg/m³ STEL [KZGW]

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)

1 ppm TWA [MAK]
1.4 mg/m³ TWA [MAK]

Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZGWs)

2 ppm STEL [KZGW] (8 X 5 min)
2.8 mg/m³ STEL [KZGW] (8 X 5 min)

Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)

1 ppm TWA [TMW]
1.4 mg/m³ TWA [TMW]

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Carcinogens

Category 4 (no significant contribution to human cancer)

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)

0.5 ppm Peak
0.71 mg/m³ Peak

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Pregnancy

no risk to embryo/fetus if exposure limits adhered to

Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - TWAs (MAKs)

0.5 ppm TWA MAK
0.71 mg/m³ TWA MAK

Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)

0.5 ppm TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed)
0.71 mg/m³ TWA AGW (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 1)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Protection individuelle

Protection respiratoire Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains Temps de percée: > 30 min. Gants en Nitrile.

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Pas de précautions spéciales.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Couleur naturelle.
Odeur	Légère.
Point de fusion/ point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	3.5
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	complètement soluble (Eau)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Caractéristiques des particules:	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Les vapeurs chauffées au contact de flammes ou de surfaces chauffées au rouge, peuvent donner des produits de décomposition avec des effets alertants et irritants.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	hydrogen peroxide solution (CAS 7722-84-1) Dermal LD50 Rabbit = 9200 mg/kg (EU_RAR) Inhalation LC50 Rat = 2000 mg/m ³ 4 h(EU_RAR) Oral LD50 Rat = 1518 mg/kg (NLM_CIP)
Corrosion/irritation cutanée	Donnée non disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Donnée non disponible.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Aucun(e).
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien	Donnée non disponible.
Autres données	Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

hydrogen peroxide solution (CAS 7722-84-1)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	LC50 96 h Pimephales promelas 16.4 mg/L (IUCLID) LC50 96 h Lepomis macrochirus 18 - 56 mg/L [static] (EPA) LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 10.0 - 32.0 mg/L [static] (EPA)
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	EC50 48 h Daphnia magna 18 - 32 mg/L [Static] (EPA)

12.2. Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	Pas d'information disponible.
12.7. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non applicable.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Règlement type des ONU	
ADR/RID	Non réglementé.

IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = WGK1.
Classe de stockage 8. (CH)

hydrogen peroxide solution (CAS 7722-84-1)

Switzerland - Biocides - Annex II - 350 - <700 g/kg Sunset Date: 01/31/2027
Active Substances - Minimum 1.1 - 25.45 Sunset Date: 03/31/2032
Purity

Switzerland - Biocides - Annex II - Product Type: 1
Active Substances - Product Type Product Type: 2
Product Type: 3
Product Type: 4
Product Type: 5
Product Type: 6

EU - Cosmetics (1223/2009) - Contains Hydrogen peroxide. Avoid contact with eyes. Rinse
Annex III - Conditions of Use and immediately if product comes into contact with them. Concentration
Warnings of H₂O₂ present or released indicated in percentage. Not to be
used on a person under 18 years of age. To be only sold to dental
practitioners. For each cycle of use, the first use to be only done by
dental practitioners or under their direct supervision if an equivalent
level of safety is ensured. Afterwards to be provided to the
consumer to complete the cycle of use. (tooth whitening or
bleaching products)

Contains Hydrogen peroxide. Avoid contact with eyes. Rinse
immediately if product comes into contact with them. (skin products,
nail hardening products)

Wear suitable gloves. For professional use only. Avoid contact with
eyes. Rinse eyes immediately if product comes into contact with
them. Contains Hydrogen peroxide. (products intended for
eyelashes)

Wear suitable gloves. Contains Hydrogen peroxide. Avoid contact
with eyes. Rinse immediately if product comes into contact with
them. (hair products)

EU - Cosmetics (1223/2009) - Oral products (including mouth rinse, toothpaste and tooth
Annex III - Field of Application whitening or bleaching products)
and/or Use Tooth whitening or bleaching products

Hair products

Skin products

Nail hardening products

Products intended for eyelashes

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	<p>1 - 6 % MAC (tooth whitening or bleaching products to be sold only to dental practitioners, as H₂O₂ present or released)</p> <p>4 % MAC (skin products, as H₂O₂ present or released)</p> <p><=0.1 % MAC (oral products including mouth rinse, tooth paste and tooth whitening or bleaching products, as H₂O₂ present or released)</p> <p>2 % MAC (nail hardening products, products intended for eyelashes, as H₂O₂ present or released)</p> <p>12 % MAC (hair products, as H₂O₂ (40 volumes) present or released)</p>
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements	<p>To be only sold to dental practitioners. For each cycle of use, first use by dental practitioners as defined under Directive 2005/36/EC of the European Parliament and of the Council of 7 September 2005 on the recognition of professional qualifications or under their direct supervision if an equivalent level of safety is ensured. Afterwards to be provided to the consumer to complete the cycle of use. Not to be used on a person under 18 years of age (tooth whitening or bleaching products)</p>
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	<p>For professional use only (products intended for eyelashes)</p> <p>439 Product type 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12 (231-765-0)</p> <p>1036 Product type 2, 3, 5 (listed under Hydrogen peroxide released from Sodium percarbonate)</p>
EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	<p>6 - Preservatives for products during storage (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p> <p>5 - Drinking water disinfectants (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p> <p>4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p> <p>3 - Veterinary hygiene (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p> <p>1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p> <p>2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2015/1730/EU)</p>
EU - Plant Protection Products (1107/2009/EC) - Active Substances	<p>Hydrogen peroxide shall be used in accordance with the specific conditions included in the conclusions of the review report on Hydrogen peroxide (SANTE/11900/2016) and in particular Appendices I and II thereof (listed under part C)</p>
EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances	<p>Use restricted. See item 75. (B)</p>
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	<p>Present ([231-765-0])</p>
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	<p>Present</p>
Germany - Water Classification - Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS	<p>Reg. no. 288, hazard class 1 - slightly hazardous to water (footnote 1)</p>
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	<p>Non demandé.</p>

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1, 2, 4,6, 7, 11, 12.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H271: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H332: Nocif par inhalation.
Autres informations	Sans rapport.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.